

quand leurs efforts de mise en marché étaient contrecarrés par des facteurs indépendants de leur volonté. Les modifications proposées dans le projet de loi C-12 simplifieront le processus administratif de façon à ce que le programme réponde mieux aux besoins immédiats des agriculteurs au chapitre des débouchés pour leurs produits. Par exemple, les locateurs ne seront plus tenus de signer les demandes de paiements anticipés; les agriculteurs dont la production est forte pourront obtenir des avances plus importantes grâce à la méthode de calcul qui se fonde sur les céréales entreposées et non sur les contingents de superficie; et les taux d'intérêt sur les remboursements directs et les comptes en souffrance seront fixés en fonction des taux d'intérêt en vigueur.

Je sais que cela a déjà été dit à maintes reprises; cela vaut cependant la peine d'être répété. Nos agriculteurs sont parmi les plus efficaces et les plus productifs du monde. C'est notre devoir d'adopter des programmes et des lois qui les aident à traverser une période de marasme sur les marchés internationaux, facteur sur lequel ils n'ont aucun contrôle.

J'exhorte tous les députés à adopter rapidement ces modifications. Plus vite nous agirons, plus vite nos agriculteurs en bénéficieront.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des commentaires? Je donne la parole au député de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson).

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, je veux féliciter mon collègue le député de Dauphin—Swan River (M. White) d'avoir contribué utilement au débat sur le projet de loi C-12. J'ai remarqué que dans ses commentaires, il a énuméré plusieurs initiatives du gouvernement visant à aider l'agriculture de l'Ouest et, en fait, de tout le pays, certains programmes qui aideront particulièrement les producteurs céréaliers pendant cette période difficile. Je pense que la plupart des Canadiens les considéreront, je l'espère, comme des mesures à court terme permettant d'attendre un retour à la normale sur les marchés mondiaux des céréales. Je me demande si le député envisage des solutions à long terme. Il a parlé de plusieurs initiatives à court terme, du moins nous l'espérons, que le gouvernement a prises au Canada. Quelle solution à long terme le député envisage-t-il à ces problèmes?

M. White: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Il a tout à fait raison. En plus d'avoir récemment réduit les frais de production et mis au point des programmes de soutien immédiat comme le programme d'aide de un milliard de dollars, le gouvernement a déployé des efforts considérables pour trouver des solutions à l'échelle internationale. Trois exemples récents permettent de l'illustrer.

Premièrement, le premier ministre a fait inscrire l'agriculture à l'ordre du jour du sommet économique de Tokyo. Deuxièmement, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a favorisé une rencontre des exportateurs de céréales sur la côte ouest. Troisièmement, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a déployé des efforts pour faire inscrire la question des subventions agricoles à l'ordre du jour des prochaines discussions du GATT, ce qui est capital pour l'agriculture canadienne. Tout dernièrement, on a annoncé la vente de plusieurs milliards de dollars de céréales à l'Union soviétique. Notre gouvernement a ainsi manifesté, il

Paiements anticipés pour le grain des Prairies—Loi

me semble, son engagement à long terme à l'égard de l'agriculture et l'intérêt sincère qu'il porte à l'avenir de ce secteur au Canada.

M. Riis: Monsieur le Président, en dépit des commentaires du député de Dauphin—Swan River (M. White), je souhaite poser la question suivante à lui ou peut-être à un autre député. Ai-je bien compris que le gouvernement entend voter contre la motion dont est actuellement saisie la Chambre? Il s'agit d'un engagement que le vice-premier ministre et leader du gouvernement à la Chambre (M. Mazankowski) a pris juste avant le déjeuner. Je cherche tout simplement à savoir si les ministériels tiendront parole. Le député de Dauphin—Swan River peut-il répondre à ma question?

M. White: Monsieur le Président, ce qui m'intéresse, c'est de faire valoir à la Chambre mon point de vue au nom des agriculteurs du Manitoba. Je souhaite que ce projet de loi soit adopté le plus rapidement possible.

M. Lewis: C'est également ce que nous souhaitons tous.

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, c'est vraiment un privilège pour moi de prendre la parole au sujet du projet de loi C-12, tendant à modifier la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Pour arriver à bien comprendre l'importance de ce projet de loi pour les agriculteurs, il nous faut examiner la situation de l'agriculture dans les Prairies. Je viens de passer quelque temps dans la circonscription d'Assiniboia, que j'ai l'honneur de représenter ici. C'est là que 40 p. 100 de tout le blé canadien est produit.

Nous avons connu toute une série de problèmes chez nous. Il y a eu la sécheresse, puis des problèmes de priorité internationale auxquels le premier ministre (M. Mulroney) s'est attaqué à Tokyo. Malgré tout, nous avons un excédent de blé dans les Prairies, et c'est là qu'intervient la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Les agriculteurs ont accumulé des montagnes de blé. Notre gouvernement s'efforce de remédier à la situation au moyen d'une loi, par des paiements anticipés aux agriculteurs.

• (1540)

J'ai été très étonné ce matin que les députés de l'opposition s'ingénient à minimiser l'importance du projet de loi dont la Chambre est saisie. Peu de temps après son élection, le gouvernement a décidé de modifier la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies de façon à pouvoir verser des paiements aux agriculteurs. Il décidait bientôt d'accroître le montant de ces paiements de 15 000 \$ à 30 000 \$. Ce projet de loi est important, car il va permettre au ministre de l'Agriculture (M. Wise) de satisfaire efficacement et rapidement aux besoins des agriculteurs.

Je voudrais dire un mot des réalisations du parti progressiste conservateur. Jamais depuis l'époque de John Diefenbaker avons-nous vu un gouvernement ou un premier ministre aussi sensible aux besoins des agriculteurs que le sont ce gouvernement et le premier ministre. Les députés de l'opposition ne cessent de contester les réalisations du gouvernement à cet égard. Voyons un peu ce qui en est.

Tout d'abord, je tiens à dire que les agriculteurs canadiens sont parfaitement capables de soutenir la concurrence de leurs